



Extrait du Elus communistes et apparentés de Vénissieux

<http://gec.venissieux.org/Intervention-au-CM>

Fonctionnement des instances représentatives du personnel

- Conseil Municipal - Mandat 2014-2020 -



Date de mise en ligne : mardi 1er juillet 2014

Copyright © Elus communistes et apparentés de Vénissieux - Tous droits réservés

Notre groupe tient à affirmer son attachement fort au service public, et donc au dialogue social impliquant les représentants des agents et des élus sur une base de paritarisme. Le service public est très présent sur notre ville malgré les diverses campagnes d'austérité et les critiques de l'opposition se plaignant régulièrement du trop grand nombre d'agents dans notre collectivité.

Ce service public, présent sur tout le territoire de la commune, n'est autre qu'un lien entre les habitants et l'institution. Il est aussi, souvent le seul moyen pour les habitants, de lutte contre la misère et l'austérité.

Le service public répond aux besoins sociaux, éducatifs, culturels, sportifs, de sécurité et de santé de tous les citoyens, de manière égale, sans distinction d'idéologie politique ou de croyance.

La loi du 19 octobre 1945, inspirée en partie par le CNR (Conseil National de la Résistance), jette la base des instances paritaires que notre ville tient à défendre et à renforcer.

Les agents de la ville répondent tous les jours aux attentes de la population en accomplissant leur mission, loin de toute logique de rentabilité, dans un esprit d'entraide, de solidarité, sans jamais perdre de vue l'intérêt général.

Les diverses mesures de ces dernières années, d'abord sous Sarkozy avec les RGPP, la loi Bachelot, la loi Péresse, puis dans la même veine, sous Hollande, avec la MUP, la réforme des collectivités, mettent à mal le service public tel que nous le connaissons aujourd'hui, ouvrant la voie à la privatisation.

C'est pour défendre cette vision de société que les services de la ville ont tout leur sens, aujourd'hui plus que jamais dans ce contexte de crise, d'austérité et de précarité. Pour défendre ce statut qui protège autant les agents que les usagers.

Voilà pourquoi nous attachons une grande importance aux outils du dialogue social, nous défendons le paritarisme et faisons le choix de le conserver à Vénissieux.